

Discours prononcé par Christian LANDRY, vice-président de l'Académie lors des obsèques d'Alain-VAUTHIER.

Alain-Marcel Vauthier était membre titulaire de notre institution depuis 1983. C'est en 2010, alors que l'Académie de l'île de La Réunion connaît une situation difficile aggravée par l'indisponibilité d'Yves Drouhet, son président en titre, que Monseigneur Aubry, membre de l'Académie et plusieurs autres de ses collègues, vont solliciter Alain-Marcel et le convaincre de postuler à la présidence de l'Académie de l'île de La Réunion.

Alain-Marcel est alors Conservateur territorial des Bibliothèques, directeur de la Bibliothèque Départementale. Il est très engagé dans le développement du réseau lecture à La Réunion dont il est le représentant au sein des instances nationales et internationales des Bibliothèques. A ces activités professionnelles importantes, viennent s'ajouter ses nombreux autres engagements citoyens au service de son île, de son développement et de son rayonnement.

Elu président de l'Académie de l'île de La Réunion le 4 octobre 2010, Alain-Marcel va mettre au service de notre institution sa formidable énergie, sa détermination, sa grande connaissance de la culture réunionnaise et son érudition pour qu'elle renoue avec les missions qui présidèrent à sa fondation en 1913.

A l'occasion des manifestations du centenaire en 2013, après 32 ans d'interruption, il a fait renaître le Bulletin de l'Académie qui avait cessé de paraître depuis 1988. Ce bulletin, à nouveau édité chaque année, témoigne de tout le travail entrepris sous sa présidence pour rendre toute sa visibilité à notre institution,

Le 5 février dernier, Alain-Marcel avait annoncé ne pas vouloir se représenter à la présidence de l'Académie. Celle-ci, réunie en Assemblée Générale, lui a décerné à l'unanimité le titre de Président d'Honneur, distinction dont il a été le premier bénéficiaire dans l'histoire plus que centenaire de notre institution. L'Académie a ainsi rendu hommage à Alain-Marcel, pour tout ce qu'il lui a apporté.

Grâce à lui, nous pouvons poursuivre, dans la fidélité, l'œuvre de ses fondateurs.

Si je me suis permis devant vous de l'appeler familièrement Alain-Marcel, c'est parce que nous avons, ensemble, usé les bancs du Lycée Leconte-de-Lisle en 1960.

Au nom de l'Académie de l'île de La Réunion, je présente à son épouse, à ses enfants et à ses petits-enfants, nos condoléances les plus attristées.

St-Denis, le 29 février 2020.